
L'héritage de la principauté d'Orange. Enjeu entre le protecteur des Provinces-Unies et le roi de France

(ou pourquoi les loyalistes d'Ulster se reconnaissent comme Orangistes)

Rémy Porte



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/4373>

ISBN : 978-2-8218-0518-7

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2008

Pagination : 14-21

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Rémy Porte, « L'héritage de la principauté d'Orange. Enjeu entre le protecteur des Provinces-Unies et le roi de France », *Revue historique des armées* [En ligne], 253 | 2008, mis en ligne le 07 novembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/4373>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

L'héritage de la principauté d'Orange. Enjeu entre le protecteur des Provinces- Unies et le roi de France

(ou pourquoi les loyalistes d'Ulster se reconnaissent comme Orangistes)

Rémy Porte

- ¹ Mal connue, l'histoire de la principauté d'Orange ne relève pas d'une histoire locale ou régionale traditionnelle. Paradoxalement, alors que sa superficie n'a jamais été considérable, la ville doit à sa position géographique et à un héritage complexe de jouer pendant cinq siècles un rôle important entre le royaume de France et le Saint-Empire germanique, puis entre catholiques et protestants. Parallèlement aux différentes interventions prononcées aujourd'hui sur les relations franco-irlandaises *stricto sensu*, je voudrais souligner ici la place de cette principauté souveraine et son rôle dans l'émergence des princes de la maison de Nassau, d'abord comme protecteurs des Provinces-Unies, puis comme rois d'Angleterre. Les ambitions manifestées par le prince Guillaume à partir des années 1560 ne peuvent pas se comprendre sans prendre en compte l'histoire médiévale de la principauté et l'enchevêtrement des liens toujours contestés de vassalité.

Une indépendance conquise, mais toujours contestée par les rois de France

- ² À partir de 1033, le comté, situé sur la rive gauche du Rhône, relève par le royaume d'Arles du Saint-Empire romain germanique. On sait que Raimbaud d'Orange, propriétaire de nombreux domaines entre Nice, Sisteron et Orange, participe brillamment à la première croisade aux côtés de Godefroi de Bouillon ¹. Devenue fief de la puissante maison des Baux, la ville est impliquée aux XI^e et XII^e siècles dans les guerres baussenques de succession au trône de Provence et Guillaume V se voit accorder par l'empereur Frédéric Barberousse en 1184 les droits régaliens de justice d'appel et de battre monnaie.

Vassaux directs de l'empereur ² d'une part de la maison d'Anjou au titre du comté de Provence d'autre part, les comtes d'Orange tentent désormais de jouer entre ces deux suzerains pour obtenir l'indépendance effective de leur domaine. Lorsque la ville passe à la fin du XIV^e siècle de la maison des Baux à la famille de Chalon, richement dotée en Bourgogne comtale et ducal, s'ouvre une ère de conflits permanents avec le royaume de France.

- 3 Les princes de la dynastie de Chalon puis ceux de la maison de Nassau sont en effet dans une situation tout à fait particulière puisqu'ils rendent hommage à l'empereur pour leurs biens bourguignons et flamands, au roi de France pour leurs possessions en Dauphiné et en Provence, mais se considèrent comme souverains au titre d'Orange ³. Ils tirent leur fortune financière de leurs propriétés d'Europe du Nord, mais accordent une importance toute particulière à leur fief provençal qui fait d'eux une maison régnante. La ville est progressivement dotée de tous les attributs d'un État souverain (États Généraux réunissant les trois ordres, parlement, université, évêché) et les princes contractent au cours du XV^e siècle de prestigieux mariages avec les plus grandes familles ⁴. Pendant deux siècles, l'histoire d'Orange n'est faite que de tentatives d'émancipation de la domination française et d'annexions ou d'occupations temporaires par l'armée royale.
- 4 Leur fidélité au duc de Bourgogne puis à Maximilien de Habsbourg et leurs alliances familiales avec la maison de Bretagne entraînent à plusieurs reprises l'occupation de la principauté par les troupes de Louis XI, qui dans le même temps manœuvre pour se faire attribuer l'héritage du comté de Provence, et la participation de Louis II d'Orange à la « guerre folle » conduite par le duc d'Orléans et François II contre la régente Anne de Beaujeu. Bien que battu et fait prisonnier à Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, ses biens et titres lui sont rendus par Charles VIII et confirmés par Louis XII ⁵. L'opposition au roi de France reprend pourtant quelques années plus tard avec la guerre entre le royaume et l'empire. La lutte entre François I^{er} et Charles Quint entraîne les princes d'Orange aux côtés des armées impériales tandis que la principauté est à nouveau confisquée. Philibert d'Orange mène campagne sur la frontière espagnole et en Italie ⁶ et reçoit de l'empereur de nouveaux fiefs dans les Flandres mais décède sans enfant. Son héritage revient à son neveu René de Nassau-Chalon, reconnu prince d'Orange par François I^{er} par le traité de Nice de juin 1538, puis, après une longue querelle successorale, à Guillaume de Nassau en 1544. Héritier d'une vieille et puissante famille rhénane ⁷ dont les terres brabançonnaises comptent la baronnie de Bréda et la vicomté d'Anvers, il recueille ainsi la reconnaissance d'un pouvoir souverain ⁸.

La place forte du protestantisme en Provence

- 5 À partir du XVI^e siècle, les relations entre la France et l'Empire se compliquent de la question religieuse. Le culte réformé se développe en Allemagne et pour réunir autour de lui dans sa guerre contre le roi de France les princes des deux confessions, Charles Quint doit reconnaître la liberté de religion. Le jeune prince Guillaume, passé au service de Philippe II d'Espagne après l'abdication de Charles Quint, est confirmé dans ses droits en 1559 par la paix de Cateau-Cambrésis ⁹ et se rapproche aussitôt des Protestants, nombreux dans ses fiefs germaniques et flamands. Installé dans ses terres d'Europe du Nord, il est représenté dans sa capitale par un gouverneur, par l'intermédiaire duquel il tente longtemps de prêcher la modération.

- 6 Dès la régence de Catherine de Médicis, en 1560, les Huguenots orangeois s'émancipent de leur trop lointain souverain et se sentent assez puissants pour attaquer quelques châteaux pontificaux ou provençaux voisins. Tandis que la guerre civile se déchaîne pendant près de trente ans dans la région¹⁰, ils engagent plusieurs campagnes militaires contre les catholiques provençaux et le comtat Venaissin. La ville est pratiquement ruinée par la guerre et Guillaume promulgue de Bruxelles, dès août 1563, un édit de pacification appelant ses sujets à la retenue et au respect réciproque¹¹. L'année suivante, il missionne Antoine de Wolfang pour porter à nouveau, en son nom personnel, au conseil de la ville et au légat du pape en Avignon des paroles de paix. À l'automne 1564, la ville reçoit de multiples visites et de nombreuses délégations : le roi Charles IX et la reine-mère, le chancelier de l'Hôpital, l'ambassadeur d'Espagne, les messagers de l'électeur de Saxe et du Landgrave de Hesse.
- 7 Tous ces mouvements s'expliquent par la situation particulière d'Orange : place forte indépendante, la ville sert de refuge aux huguenots pourchassés dans toutes les régions voisines mais, comme son souverain réside à plus de 1 000 kilomètres au nord et que la petite principauté est désormais cernée par les terres françaises, l'autorité princière ne s'y exerce qu'indirectement, maladroitement, avec retard. Saisie par les catholiques, reconquise, perdue et regagnée à plusieurs reprises, la ville devient entre les mains de Guillaume un instrument diplomatique car, durant cette période, le prince s'est placé à la tête des Provinces-Unies, révoltées contre le duc d'Albe, représentant du roi d'Espagne. Solidaires de leur prince, les protestants orangeois renforcent son armée d'un corps de 2 000 hommes à pied et de 1 000 chevaux. Battu aux Pays-Bas, Guillaume entre en Picardie, puis se dirige vers Strasbourg avant de rejoindre au-delà de la Loire avec son frère Ludovic l'armée protestante du Poitou. Henri de Navarre l'appelle « *Monsieur mon cousin* » et Charles IX ordonne au duc de Nemours « *de promptement rassembler aux environs de Paris le plus qu'on pourra de forces de tous costés, faisant d'icelles une seconde armée qui soyt suffisante pour résister tant au prince d'Orange que au duc des Deux-Ponts* »¹².
- 8 Tout en négociant avec le roi de France (il épouse en troisième noce Charlotte de Bourbon et pour son quatrième mariage Louise de Coligny), Guillaume se rend progressivement maître des Pays-Bas. Il exhorte toujours ses sujets provençaux à la conciliation mais, bien mal obéi, ne parvient pas à calmer les ardeurs belliqueuses des chefs huguenots. La principauté est en réalité en proie à l'anarchie et la ville fortifiée est tenue par le parti protestant radical qui mène sa propre politique. La guerre de religion se développe à l'échelle européenne et l'Union d'Utrecht des provinces du nord choisit Guillaume comme général en chef. En juin 1580, désespérant de vaincre le prince d'Orange dans les Flandres, Philippe II d'Espagne signe un édit de proscription qui met sa tête à prix et livre ses biens au pillage. Guillaume répond par un long mémoire justificatif, transmis aux cours européennes et soumis aux États de Hollande et de Zélande qui, le 17 décembre de la même année à Delft, le confirment comme général légitimement élu et proclament, en 1581, l'indépendance des Provinces-Unies contre « *les tyrans et les criminels espagnols* ». Finalement assassiné en mai 1584 à l'instigation des Espagnols, Guillaume d'Orange laisse en particulier un fils cadet de 17 ans, le comte Maurice, aussitôt nommé par les Provinces-Unies amiral et gouverneur d'une province, tandis que la reine Elisabeth I^{re} d'Angleterre promet à la Hollande protection et renforts militaires. Le lien est établi.
- 9 Organisateur, général et tacticien hors pair, Maurice d'Orange se distingue rapidement. À vingt ans, il commande aux troupes allemandes, hollandaises et anglaises avec lesquelles il repousse les assauts d'Alexandre Farnèse, fait reconnaître l'indépendance des sept

provinces et noue une alliance avec Londres et Paris contre l'Espagne. Dans le même temps, il charge l'un de ses fidèles de rétablir l'ordre dans la principauté, mais la ville est désormais travaillée par le parti pro-français. Dans un premier temps, Henri IV fait remettre la principauté à Philippe-Guillaume, fils aîné de Guillaume le Taciturne et de confession catholique, puis après sa mort en confirme la possession à son jeune frère et héritier, Maurice dont il dit : « *Mon cousin le prince Maurice est le plus grand général de notre temps* ». Prenant le pas sur l'autorité civile ¹³, le prince Maurice est le maître incontesté des Provinces-Unies, rétabli dans ses droits à Orange et allié privilégié de l'Angleterre.

Le prince protestant défie Louis XIV et devient roi d'Angleterre

- 10 En 1625, le prince Frédéric-Henri lui succède pour un règne de vingt-deux ans. La Hollande développe sa flotte et son empire colonial, la principauté d'Orange connaît pour la première fois depuis longtemps une relative période de paix et voit son château et sa forteresse agrandis et modernisés ¹⁴. Poursuivant la politique de son père, il a la sagesse de maintenir ses États à l'écart de la guerre de Trente Ans, tandis que l'Angleterre sombre progressivement dans la guerre civile. Sous la ferme influence des princes d'Orange, qui reste leur seul titre souverain, la modeste fédération des républiques néerlandaises huguenotes devient une puissance riche et respectée.
- 11 Lorsque Cromwell fait exécuter Charles I^{er}, Guillaume II est prince d'Orange depuis deux ans et protecteur des Pays-Bas depuis un an. Les résistances intérieures sont matées et le traité de Westphalie assure la reconnaissance, par l'Europe épuisée, des frontières internationales des Pays-Bas. Son mariage avec Marie Henriette d'Angleterre, fille aînée de Charles I^{er}, donne désormais à sa famille des droits sur le trône d'Angleterre, ceux-ci sont renforcés lorsque son fils épouse Marie, fille du duc d'York. À Londres, Charles II, restauré par le général Monk, puis Jacques II Stuart s'aliènent le Parlement et le peuple anglais par leurs tentatives de rétablir l'absolutisme, de revenir au catholicisme et deux désastreuses guerres navales contre la flotte hollandaise.
- 12 Même si, en 1660, Louis XIV fait occuper la principauté, au nom de la défense de la foi catholique, par un régiment de Gardes françaises, il se refuse à proclamer immédiatement son annexion au royaume et la restitue en avril 1665 à Guillaume III dont il recherche l'alliance. Ayant échoué, et malgré le traité d'Aix-la-Chapelle de 1668, il prépare « *la vengeance contre la Hollande* ». La guerre reprend en 1672. Alors que les troupes françaises sont sur le point d'écraser les Pays-Bas, le jeune prince d'Orange (22 ans) est élu, par acclamation des États généraux, protecteur de Hollande à vie, capitaine général et amiral de la flotte. Il reçoit des renforts de Brandebourg et de Saxe, les digues sont abattues, les écluses ouvertes, les milices harcèlent les Français. Il ne reste à Louis XIV, pour se venger de l'affront et atteindre Guillaume III, que la possibilité de se saisir de la principauté ¹⁵. L'ordre est donné au comte de Grignan, lieutenant général du roi en Provence, de l'occuper et de détruire le château patrimonial, mais le gouverneur Berkoffer se déclare prêt à soutenir un siège. Après un mois de résistance et trois jours de canonnade, il doit capituler ¹⁶. Le Roi Très Chrétien fait alors proposer la main de sa fille, Mademoiselle de Blois, au nouveau Protecteur de Hollande qui refuse, méprisant : « *Les princes souverains d'Orange épousent les filles légitimes de rois, et non leurs bâtardes* ».

- 13 Le conflit, initialement religieux et politique entre les deux hommes, se mue en hostilité personnelle. En avril 1676, Louis XIV en personne prend le commandement de l'armée des Flandres pour « *châtier* » le prince d'Orange. Les deux armées se toisent le 10 mai près de Valenciennes. Le roi fait tirer trois coups de canons, Guillaume répond de même et l'armée française se retire tranquillement. Pour les deux souverains, dans la conception extrêmement formalisée de la guerre des princes en cette fin de XVII^e siècle, le principal, l'honneur, est sauf. Chacun était personnellement à la tête de son armée et peut affirmer ne pas avoir été battu. Mais les partisans de Guillaume s'empressent de faire observer que le plus puissant roi d'Europe n'a pas osé livrer bataille à un capitaine de 26 ans dont les biens souverains propres dépassent à peine 300 km². Le traité de Nimègue en 1678 sauvegarde l'intégrité territoriale des Provinces-Unies et rend à Guillaume sa principauté provençale. Par l'intermédiaire du comte de Grignan toutefois, Louis XIV intervient désormais régulièrement dans les affaires intérieures de la principauté. Il fait procéder par ses juristes, dans la grande tradition capétienne, à plusieurs études sur la cession des biens de René d'Anjou et la dévolution de l'héritage angevin affirme que la souveraineté dont se revendique Guillaume est historiquement entachée de fraudes. Il agit également et lorsque les protestants orangeois commencent à reconstruire les remparts de leur cité en 1682, fait cantonner un régiment de dragons dans la ville et démanteler les fortifications. Guillaume proteste¹⁷ mais ne peut venir au secours de ses sujets. Tandis que des libelles courent en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et même dans les cercles huguenots français pour vanter les qualités du prince protestant, une union offensive et défensive est scellée entre la Hollande et l'Angleterre par son mariage avec une princesse anglaise.

Épilogue

- 14 Deux événements majeurs enfin marquent l'opposition entre Louis XIV et Guillaume III et font entrer la principauté d'Orange dans l'histoire et la mémoire anglaises.
- 15 La révocation de l'édit de Nantes en 1685 entraîne l'afflux de près de 12 000 protestants des provinces méridionales du royaume qui cherchent refuge et protection dans les possessions d'un prince de leur confession. Ne pouvant tolérer la survivance de ce foyer de résistance, le roi de France fait à nouveau occuper Orange, raser les temples, arrêter les réfugiés, impose la conversion au catholicisme de toute la population et transfère au comte de Grignan le gouvernement de la principauté. En décembre 1688, il en accorde la jouissance au comte d'Auvergne. Tandis que Louis XIV se pose en champion de l'église romaine, Guillaume III devient le défenseur des protestants opprimés¹⁸ et le porte-parole des princes qui craignent les ambitions françaises.
- 16 Dans le même temps, en Angleterre, le roi catholique Jacques II est de plus en plus contesté par ses sujets majoritairement « anti-papistes ». Répondant à l'appel des mécontents au nom des droits de sa femme, Guillaume débarque sur l'île en novembre 1688 et reçoit le soutien des seigneurs anglais. Pris de panique, Jacques II s'enfuit et s'installe en exil au château de Saint-Germain. Le 28 janvier 1689, les Communes constatent que le trône est vacant et affirment « *qu'il est impossible qu'un royaume protestant pût subsister sous le gouvernement d'un prince papiste* ». Après négociations avec la chambre des Lords, Guillaume est proclamé roi, conjointement avec son épouse Marie, reine en titre. Il soumet les Écossais une dernière fois révoltés, passe la

mer d'Irlande avec 35 000 hommes ¹⁹ et écrase le 1^{er} juillet 1690 sur les rives de la Boyne les troupes franco-irlandaises de Jacques II, dont la tentative de restauration échoue.

- 17 La guerre entre la coalition anglo-hollandaise et la France se poursuit. Nerwinden, Fleurus, Namur en marquent quelques étapes. Le pape Innocent XII affirme que Guillaume est devenu « *le seul arbitre de l'Europe* » et que les autres rois « *ne feront rien qui puisse lui déplaire* ». En septembre 1697 Louis XIV est contraint de signer la paix de Ryswick, qui conserve à la France Strasbourg et l'Alsace mais impose une ultime restitution d'Orange à son prince. La mort accidentelle de Guillaume en mars 1702 marque à la fois la fin de cette lutte à l'échelle continentale et celle parallèle de l'existence de la principauté souveraine. Louis XIV fait immédiatement écarter les prétendants allemands et protestants à l'héritage ²⁰, occuper la ville avec un régiment et prononce le bannissement des Huguenots. Le traité d'Utrecht en 1713 entérine l'intégration définitive d'Orange au royaume de France.
- 18 Le titre princier ne correspond plus désormais à aucune réalité territoriale, mais la maison de Hollande se refuse à y renoncer. Il sera désormais aux Pays-Bas porté par l'héritier du trône tandis qu'au Royaume-Uni le nom d'Orange devient, jusqu'à aujourd'hui, le mot de ralliement des loyalistes protestants.

NOTES

1. En particulier chant I^{er} de *Jérusalem délivrée* de La Tasse et *Histoire des croisades* de Guillaume de Tyr qui attribuent au comte d'Orange le commandement de quatre cents cavaliers et hommes d'armes levés à ses frais.
2. *Nullo mediante* selon les termes de la dévolution de 1178.
3. Louis de Chalon peut s'affranchir de l'hommage qu'il devait à René d'Anjou en prêtant au roi de Sicile et comte de Provence, prisonnier, une partie de sa rançon. Les 15 000 livres n'ayant pas été remboursés, il s'intitule *Prince d'Orange, par la grâce de Dieu*.
4. Louis épouse successivement Jeanne de Montbéliard puis Eléonore d'Armagnac, son fils Guillaume se marie avec Catherine de Bretagne, son petit-fils Jean II est d'abord uni à Jeanne de Bourbon, puis à Philiberte de Luxembourg.
5. Lettres patentes du 20 août 1498 précisant que l'hommage précédemment rendu à Louis XI est « *nul et de nul effect* » et que sa principauté lui est rendue « *sans droict ne subjection...en l'estat qu'elle estoit auparavant ledit hommaige* ».
6. Lieutenant du connétable de Bourbon pour le Milanais, il est responsable du sac de Rome en 1527 et meurt pendant le siège de Florence en 1530.
7. Descendant d'Othon, comte de Nassau au X^e siècle, la famille compte dans ses aïeux un éphémère empereur romain germanique lors du Grand Interrègne (Adolphe, mort en 1297).
8. Nouvelles lettres patentes de François I^{er} confirmées en mai 1547 par Henri II.
9. Faisant suite aux victoires espagnoles de Saint Quentin et de Gravelines, le traité entre la France et les Habsbourgs précise : « *Guillaume de Nassau seroit remis et restitué en la réelle possession et jouissance de la dite principauté d'Orange, souveraineté et dernier ressort d'icelle* ».
10. À la suite de l'assassinat d'Henri III en 1589, Aix reconnaît comme roi le cardinal de Bourbon tandis que Pertuis choisit le futur Henri IV.

11. « *Que droict et justice soit fait tant à ceulx d'une religion que d'autre* ». Il attribue à chaque communauté des lieux de culte, demande le départ des hommes d'armes étrangers à la principauté et souhaite que la défense du château princier relève « *plus tost de citoyens d'Oranges que d'autres si faire se peult* ».
12. Lettre de Charles IX, publiée dans la collection des *Lettres de Catherine de Médicis* par le comte de Laferrière, vol. III, p. 211.
13. Le « Premier Pensionnaire Conseiller » (ou « Avocat des États ») Barneveldt, représentant légitime de l'assemblée des sept provinces, est évincé et exécuté en 1619.
14. La ville, qui compte environ 10 à 12 000 habitants au début du XVII^e siècle, est puissamment fortifiée à partir de 1622 par le prince Maurice.
15. Par brevet du 10 janvier 1673, Louis XIV attribue la principauté au comte Frédéric d'Auvergne, neveu du maréchal de Turenne et chassé de ses terres du marquisat de Berg-op-Zoom par Guillaume III.
16. Conformément d'ailleurs aux ordres du prince d'Orange, il précise « *qu'il ne se rendoit pas aux ordres du roi très chrétien, mais seulement à la force de ses armes* ».
17. Guillaume III fait adresser des remontrances officielles à Versailles par l'intermédiaire de l'ambassadeur des États hollandais à la cour de France (« *Le prince estoit maistre absolu dans son État et qu'on ne peut avec justice abattre les murailles de sa principauté* »).
18. Il fait rajouter sur sa bannière personnelle de commandement, sous la devise de sa famille *Je maintiendrai*, la formule explicite *Pour la religion protestante*.
19. Il rassemble sous ses ordres « *les représentants de toutes les églises protestantes de l'Europe, en armes contre les ennemis de leur liberté* », écrit Guizot dans son *Histoire de France*.
20. Six jours après le décès de Guillaume III, le 25 mars 1702, un arrêt du roi en son Conseil confie au prince de Conti la principauté d'Orange et toutes les terres et biens de Guillaume enclavées dans le royaume de France. Le 5 avril, le comte de Grignan écrit à Versailles que le roi, agissant comme comte de Provence, peut sans l'avis des parlements d'Orange ou d'Aix « *mettre sous sa main le fief de la principauté pour le garder comme seigneur souverain* ».

RÉSUMÉS

Mal connue, l'histoire de la principauté d'Orange ne relève pas d'une histoire locale ou régionale traditionnelle. Paradoxalement, alors que sa superficie n'a jamais été considérable, la ville doit à sa position géographique et à un héritage complexe de jouer pendant cinq siècles un rôle important entre le royaume de France et le Saint-Empire germanique, puis entre catholiques et protestants. Parallèlement aux différentes interventions prononcées aujourd'hui sur les relations franco-irlandaises *stricto sensu*, je voudrais souligner ici la place de cette principauté souveraine et son rôle dans l'émergence des princes de la maison de Nassau, d'abord comme protecteurs des Provinces-Unies, puis comme rois d'Angleterre. Les ambitions manifestées par le prince Guillaume à partir des années 1560 ne peuvent pas se comprendre sans prendre en compte l'histoire médiévale de la principauté et l'enchevêtrement des liens toujours contestés de vassalité.

The legacy of the principality of Orange. High stakes between the protector of the United Provinces and the king of France (or why the Loyalists of Ulster are known as Orangemen). Poorly known, the history of the Principality of Orange is not a traditional local or regional story. Paradoxically, while its area

has never been significant, the city owes its geographical position and a complex heritage for its playing an important role for five centuries between the kingdom of France and the Germanic Holy Roman Empire, then between Catholics and Protestants. Along with various presentations made today on Franco-Irish relations, *stricto sensu*, I would like to stress here instead the place of this sovereign principality and its role in the emergence of the princes of the House of Nassau, first as protectors of the United Provinces, then as kings of England. The ambitions expressed by Prince William in the years after 1560 cannot be understood without taking into account the medieval history of the principality and the always contested, entangled ties of vassalage.

INDEX

Mots-clés : Irlande, principauté d'Orange, Provinces-Unies

AUTEUR

RÉMY PORTE

Servant à l'EORSEM, après avoir dirigé pendant plusieurs années la division recherche du département de l'armée du Service historique de la Défense, il est docteur en histoire et s'est spécialisé dans les questions liées à la prise de décision politico-militaire, à l'organisation du commandement et au renseignement.